



CANADA

COMMUNIQUÉ

N° 31

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
À LA CONFÉRENCE SUR LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION
DES ARMES NUCLÉAIRES
GENÈVE, LE 7 MAI 1975

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES